

# L'enseignement de l'anatomie à Bruxelles avant la fondation de l'Université libre de Bruxelles

## *The teaching of anatomy in Brussels before the founding of the Université libre de Bruxelles*

**S. Louryan**

Laboratoire d'Anatomie, Biomécanique et Organogenèse, Faculté de Médecine, ULB

### RESUME

*Entre 1733 et 1788, un " Collège de Médecine " assura la formation des étudiants de Bruxelles. Les cours d'anatomie furent successivement donnés par Adrien Charles Joseph Van Rossum, Paul Ignace De Bavay puis François Du Rondeau. A partir de 1788 et jusqu'en 1797, l'Université de Louvain vit sa Faculté de Médecine déplacée à Bruxelles, et le cours revint à Pierre Corneille de Brabant. Sous la domination française, le Collège et l'Université furent fermés, et remplacés par une Ecole de Chirurgie, qui devint Ecole de Médecine sous le régime hollandais. L'anatomie y fut enseignée par Jean-Baptiste Terrade, François Antoine Curtet, puis Pierre-Joseph Graux, qui devint le premier professeur d'anatomie de l'ULB lorsqu'elle absorba l'école lors de sa fondation.*

*Rev Med Brux 2014 ; 35 : 507-10*

### ABSTRACT

*Between 1733 and 1788, a " College of Medicine " assured the training of the students of Brussels. The lessons of anatomy were successively given by Adrien Charles Joseph Van Rossum, Paul Ignace De Bavay and François Du Rondeau. From 1788 and until 1797, the Faculty of Medicine of the University of Louvain was displaced in Brussels, and the anatomical lessons were given by Pierre Corneille de Brabant. Under French domination, the College and the University were closed, and replaced with a School of Surgery, which became Medical School under Dutch regime. Anatomy was taught by Jean-Baptiste Terrade, François Antoine Curtet, then Pierre-Joseph Graux, who became the first professor of anatomy of ULB when the young university absorbed the school during its foundation.*

*Rev Med Brux 2014 ; 35 : 507-10*

**Key words :** *anatomy, teaching, College of Medicine of Brussels, School of Medicine of Brussels*

### LE " COLLEGE DE MEDECINE " <sup>1-3</sup>

En 1424 fut promulgué un acte qui réglementait l'art de guérir. Il institua un examen organisé par la ville de Bruxelles et dont le jury incluait tous les médecins gradués par une Université. Il fallait de surcroît être examiné par le chirurgien officiel de la ville et les barbiers les plus notoires.

En 1550, Charles Quint interdit la profession médicale à tous ceux qui n'étaient pas diplômés d'une Université. La réglementation fut complétée en 1617 par Albert et Isabelle. Peu après, en 1641, la ville

réorganisa le corps médical, et un " Collège " fut placé à sa tête, lequel créa les premiers cours d'anatomie. Le 12 octobre 1733, les magistrats concédèrent, pour cet enseignement, un local de l'Hôtel de ville pour y faire des " opérations anatomiques ". C'est ainsi que le 3 juillet 1735, **Adrien Charles Joseph Van Rossum** (1705-1798), de Louvain, fut désigné. On lui concéda un squelette pour l'aider dans sa tâche. Ce cours fut dispensé aux candidats chirurgiens, qui subissaient un examen professionnel après deux ans d'enseignement.

Adrien Charles Joseph Van Rossum, né à Louvain d'une famille patricienne, fut proclamé

bachelier en médecine en 1727, et licencié en 1729. Il se spécialisa dans les dissections, et les perfectionna aux Pays-Bas et à Paris. Reconnu " homme profond dans son art, surtout anatomique ", par Charles de Lorraine, il publia trois ouvrages imprégnés de scolastique. Il s'agit de : " *Disputatio medica de bilis et excretionibus* ", par A.C.J. Van Rossum et Pierre Bernard Hosselet, " *Typis Aegidii Petri Denique* ", Louvain 1747, " *Disputatio medica de sanguine* ", par A.C.J. Van Rossum et Jacobus Emanuel Van Lierde, même éditeur, 1748, et " *Disputatio de urinis* ", par A.C.J. Van Rossum et Jean-Louis Bals, même éditeur, 1748.

Lorsqu'en 1735 des cours d'anatomie furent créés à Bruxelles, il les assura jusqu'en 1738. En 1743, il devint professeur d'anatomie et à l'Université de Louvain, promu docteur en 1745. Suite à ce qu'on décrivit comme des intrigues, il assumait de hautes fonctions au sein de l'*Alma Mater*, et sa carrière ne demeurerait pas sans tache, puisqu'il empêcha la soutenance de certains doctorats afin de garder pour lui divers avantages. Cependant, il fut reconnu comme un médecin compétent, soucieux de la qualité de la formation et de l'importance de la pratique. En 1787, il fut considéré comme " absolument hors d'état de servir à cause de son grand âge de 81 ans et de ses infirmités ", et déchargé de ses fonctions. Il était membre de l'Académie Impériale. En dépit des réserves relatives à une certaine forme de carriérisme, et de la structure encore très scolastique de ses œuvres, il fut attaché à la notion de progrès scientifique et plaida en faveur de l'expérimentation. Ainsi, il affirma que " *le concours purement verbal ou théorique et fort peu de choses à l'égard des sciences expérimentales* ". Ainsi, il obtint la création en 1775 d'une " école d'anatomie et de médecine pratique " à l'Université de Louvain. A un doctorant rejeté et qui contestait la sanction au nom d'Hippocrate, il répondit : " *qu'au reste où en serait la médecine si elle était encore aux termes où elle était du temps d'Hippocrate ?* ". Il ajouta encore en 1881 que c'est " *par les faits qu'on doit parler aux yeux des auditeurs, plutôt que leur blâmer aux oreilles les rendre à demi sourds* "4.

Dès 1749, ce cours fut dispensé par **Paul Ignace De Bavay** (1704-1758)<sup>5</sup>. Licencié en médecine de l'Université de Louvain en 1737, médecin ordinaire des hôpitaux français, établi à Bruxelles, ancien démonstrateur public d'anatomie et professeur de chirurgie, Il débuta sa carrière en procédant à des études chimiques avant de s'engager dans la médecine. Il fut médecin-chef des hôpitaux militaires français en 1746. Passionné d'anatomie, il commença ses enseignements en 1749 après le départ des troupes françaises, dispensant ses cours en latin, français et néerlandais. Il fut l'auteur, entre autres, d'une " *Dissertation sur la fistule à l'anus* ", Paris an XIII (1805), Imprimerie Didot Jeune, 13 pages, in-4, ainsi que de " *Méthode courte, aisée et peu coûteuse, utile aux médecins et absolument nécessaire, pour la guérison de plusieurs maladies, comme la toux, l'enrouement, l'asthme, la phtisie commençante, la*

jaunisse et toutes les fièvres intermittentes ", Bruxelles, 1759, Pierre-J. de Grieck, rue de l'Evêque. D'un caractère acariâtre, il se disputa avec certains de ses confrères, reçut une amende du Collège des Médecins et se retira à Termonde. Il mourut néanmoins à Bruxelles où il était né.

De Bavay fut remplacé en 1759 par **François Du Rondeau** (ou Durondeau)<sup>6</sup> (1732-1803). Celui-ci devint bachelier en médecine en 1755, et licencié en 1756. Dix ans après sa désignation, on se plaignait de son absence au cours, qui s'expliquait entre autres par sa nomination en 1763 au titre de médecin de la Cour. Comme souvent à pareille époque, ses centres d'intérêt furent variés : botanique, histoire (il s'est notamment intéressé aux druides)... Il a consacré aussi un mémoire aux effets pernicious des moules. Humaniste, dans son essai physique sur les peines de mort, il en dénonça l'inutilité et la cruauté, tout en prônant l'édification de " maisons de santé " pour les criminels, estimant guérissable la tendance à accomplir des actes malfaisants<sup>7</sup>. Il était également membre de l'Académie Impériale.

Dès 1769, les élèves chirurgiens eurent la possibilité de suivre les leçons du professeur d'anatomie de l'école militaire de chirurgie, fondée en 1768.

En 1788, la Faculté de Médecine de l'Université de Louvain fut déplacée à Bruxelles, ce qui mena à la reconnaissance temporaire de l'Hôpital Saint-Pierre comme institution universitaire, dans lequel des cours cliniques furent organisés. Van Rossum ayant été admis à la retraite, les cours d'anatomie dispensés à Bruxelles le furent par **Pierre Corneille de Brabant**<sup>4</sup>.

En 1797, en raison de l'application des lois françaises, le Collège de Médecine fut supprimé et l'Université de Louvain fermée.

## LA REORGANISATION ET L'" ECOLE DE MEDECINE "1,8,9

En effet, en 1795, nos régions étaient annexées par la France. La nouvelle législation distinguait les docteurs en médecine, les docteurs en chirurgie et les officiers de santé. Ceux-ci étaient formés par des écoles départementales de médecine, et devaient avoir été attachés à des médecins ou des hôpitaux. Ils subissaient des examens d'anatomie, de médecine, de chirurgie et de pharmacie. Leur mission était de dispenser des soins gratuits aux pauvres. Trois Ecoles de Santé furent fondées en France en 1794 : Paris, Montpellier et Strasbourg, après dissolution des universités et de leurs facultés de médecine en 1792. Entre ces deux dates, la pratique médicale était " libre ".

La ville de Louvain, menacée par la disparition programmée de son Université, demanda en vain la transformation de sa Faculté de Médecine en Ecole de Santé. En pure perte, puisque le 19 octobre 1797,

l'université fut supprimée par décret parce qu'elle ne pouvait " par sa forme ni par les sciences dont elle s'occupait, être assimilée en aucune manière aux écoles centrales et aux écoles spéciales ".

Le 1<sup>er</sup> mai 1808, trois nouvelles Ecoles de Médecine furent en effet fondées, mais aucune à Bruxelles. Cependant, le 6 janvier 1795, l'administration d'arrondissement demanda la reprise des cours de chirurgie à l'Hôpital Saint-Pierre, mais sans grand effet. En septembre 1798, l'officier de santé français **Jean-Baptiste Terrade** (1770-1820) fit approuver par la municipalité l'organisation d'une Ecole de Chirurgie et d'accouchements et le droit de " prendre dans les divers hospices civils les cadavres nécessaires à ses démonstrations ". On remarquera que la salle de dissection fut durablement installée dans son domicile, dans les " beaux quartiers " (294, rue de Lozum, près de l'actuelle Gare Centrale), au grand dam des voisins. La Commission de Santé et de Sûreté soupçonna Terrade de ne pas disposer de diplôme valable, et la police intervint parfois à la demande des voisins en raison des odeurs pestilentielles. Terrade dut passer divers examens devant la Commission de Santé, couronnés par un mémoire présenté à l'Ecole de Médecine de Paris intitulé " propositions médico-chirurgicales ", édité à Paris en 1804.

D'autres écoles similaires se développèrent à Gand et à Anvers.

Le but initial de cette école était de préparer les candidats aux examens des écoles " officielles ".

En 1802, le préfet se plaignit de la qualité médiocre des médecins dans le département, ce qui mena à l'idée de fonder une Ecole spéciale de Médecine à Bruxelles, à nouveau non suivie d'effet. Vers 1804, la philosophie de l'école de chirurgie se modifia : au but initial de préparer les élèves aux concours se substitua l'objectif de former réellement des officiers de santé.

Le 3 août 1805, l'Ecole fondée par Terrade fut enfin reconnue comme établissement public. Terrade en demeura le président et garda plusieurs chaires : anatomie, physiologie, médecine opératoire... Parmi les autres professeurs, on peut citer Jacques Joseph Caroly (1771-1844), François Antoine Curtet (1763-1830), Nicolas Dindal<sup>a</sup> (1767 ou 1770-1822), Verdeyen... Certains furent amenés à devenir plus tard les premiers professeurs de la Faculté de Médecine de la nouvelle Université.

Les cours se donnaient dans l'Ancienne cour (palais de Charles de Lorraine<sup>b</sup>), pour être déplacés en 1806 à l'Hôpital Saint-Pierre.

Après Terrade, ce fut le Savoyard **François Antoine Curtet**<sup>10</sup> (figure 1) qui prit en charge l'enseignement de l'anatomie à partir de 1806. Ancien élève des Universités de Toulouse et de Turin, chirurgien militaire, il dispensa également l'anatomie



Figure 1 : François Antoine Curtet (1763-1830).

artistique (ostéologie, myologie). Il publia divers mémoires sur les lésions hépatiques, les coliques " venteuses " et les phénomènes galvaniques.

Le 2 juillet 1806, Napoléon établit dans les hospices de malades de Bruxelles, de Gand, d'Amiens, des cours pratiques de médecine, de chirurgie, et de pharmacie pour la formation des officiers de santé. L'enseignement se dispensait dans le " grand hospice civil ", situé sur l'emplacement de l'Hôpital Saint-Pierre. Il comprenait 496 lits. Les branches enseignées étaient : l'anatomie et la pathologie interne, la chimie pharmaceutique et la pathologie externe, les accouchements, les maladies des femmes en couches et des enfants, la matière médicale et la clinique externe, ainsi que la botanique. Les cours étaient gratuits.

Les élèves internes étaient de garde jour et nuit. Parmi les lauréats, on doit citer Louis-Joseph Ghislain Seutin (1793-1862), illustre chirurgien qui s'illustra notamment lors de la bataille de Waterloo, un des futurs fondateurs de l'ULB, et **Pierre-Joseph Graux** (1795-1873) (figure 2), qui devint professeur d'anatomie à l'Ecole de Médecine, et garda sa chaire lorsque l'école rejoignit la jeune Université de Belgique, future ULB.

Le 8 juillet 1809 eut lieu une tentative infructueuse d'érection des cours en Ecole de Médecine, avortée par le ministre Fouché.

Après la défaite de 1815, nous sommes en période " hollandaise " <sup>c</sup>. Trois Universités furent créées (ou recréées) : Gand, Liège et Louvain. C'était

<sup>a</sup> Titulaire des cours d'obstétrique et des maladies des femmes en couches et des enfants, consultant au grand hospice ou hôpital Saint-Pierre, membre de la respectable loge les Vrais Amis de l'Union et du Progrès Réunis. Appelé à deux reprises au chevet de la Princesse d'Orange.

<sup>b</sup> On se souviendra au passage que la première localisation de la nouvelle université fut ce même palais. Retour aux sources...

<sup>c</sup> On signalera que pendant cette période, Terrade devint médecin et chirurgien consultant de la Cour des Pays-Bas.

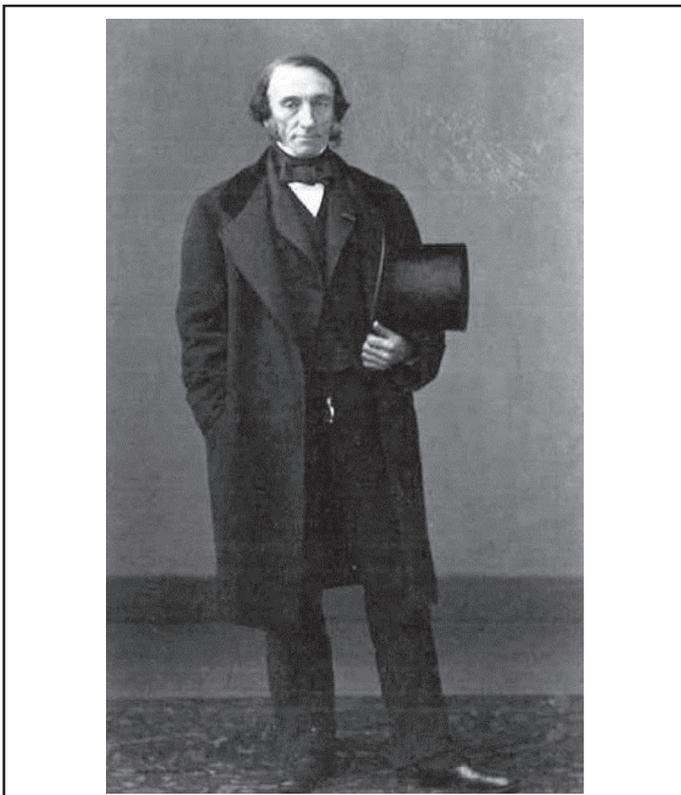


Figure 2 : Pierre-Joseph Graux (1795-1873) (archives ULB).

l'occasion de tenter de fermer l'Ecole. Le 1<sup>er</sup> octobre 1817, un mémoire rédigé par les professeurs de l'Ecole plaida pour son maintien, ce qui aboutit en 1823 à la transformation des cours pratiques en une Ecole de Médecine (et non plus de chirurgie). Suivirent (déjà) de nombreux conflits linguistiques, et enfin la révolution de 1830. L'Ecole survécut, avec difficulté en raison des conflits internes. C'est la période où Graux enseignait l'anatomie et Seutin la chirurgie. L'administration des hospices soutint l'Ecole par des efforts matériels, ce qui mena rapidement à des progrès majeurs et détermina " l'âge d'or " de l'établissement.

#### L'APPARITION DE L'ULB<sup>11-14</sup>

La suite est bien connue : l'Université de Belgique, future Université libre de Bruxelles, fut fondée en 1834. La fusion de l'Ecole de Médecine avec la jeune Université fut décidée. Les plus éminents professeurs de l'Ecole intégrèrent l'Université. L'administration des hospices mit à la disposition de l'Université le cabinet d'anatomie (futur musée d'anatomie, encore actif aujourd'hui), de minéralogie, la bibliothèque, la collection d'instruments, les laboratoires.

Les Hôpitaux Saint-Jean et Saint-Pierre ouvrirent leurs portes aux étudiants de l'Université. Le conseil des hospices supporta le poids financier des progrès des investigations, de l'asepsie, etc.

La Faculté de Médecine de l'ULB est ainsi née. Ses origines plongent donc bien au-delà de la fondation de l'Université, jusqu'à l'année 1641. Certes, l'enseignement fut à maintes reprises interrompu, et prit des habits changeants selon les règnes et les

époques. Mais la tradition se maintint, notamment celle d'une anatomie née des efforts d'un autre Bruxellois, André Vésale.

Ce n'est qu'une demi-boutade si nous affirmons que cette longue et riche histoire rendrait notre Faculté digne de se prévaloir d'un rang supérieur et aîné dans notre Université.

#### Remerciements

Nous savons gré à Mme Françoise Delloye (archives ULB) de sa collaboration enthousiaste, ainsi qu'au Pr Claude Bruneel, professeur émérite à l'UCL pour la communication de précieuses informations.

#### BIBLIOGRAPHIE

1. Merckx A : Les origines de la Faculté de Médecine de l'Université Libre. Extrait de la revue de l'Université de Bruxelles, n° 1, octobre-novembre 1925. Paris, Weissenbruch, 1925
2. Louryan S : L'école de médecine de Bruxelles avant la fondation de l'ULB. Eduquer 2013 ; 99 : 29-31
3. Elkhadem H, Heerbrant JP, Wellens-De Donder L, Walch N : André Vésale. Expérimentation et enseignement de l'anatomie au XVI<sup>e</sup> siècle. Bruxelles, Bibliothèque Royale Albert I<sup>er</sup>, 1993
4. Bruneel C : La médecine et l'Université de Louvain aux temps de l'Académie de Bruxelles. In Hasquin (H) (sld de) : L'Académie Impériale et Royale de Bruxelles, ses académiciens et leurs réseaux intellectuels au XVIII<sup>e</sup> siècle. Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 2009 : 111-40
5. Van Beneden Bavay, Paul-Ignace De : Biographie nationale de la Belgique, tome 2. Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1868
6. Martens N (sld de) : Histoire de Bruxelles. Toulouse, Privat, 1979
7. Hasquin H : Un mémoire presque oublié. Essai physique sur les peines de mort. In : Hasquin (H) (sld de) : L'Académie Impériale et Royale de Bruxelles, ses académiciens et leurs réseaux intellectuels au XVIII<sup>e</sup> siècle. Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 2009 : 54-5
8. Dhondt P : La situation précaire de l'enseignement supérieur dans les départements belges entre 1795 et 1815. Revue Belge de Philologie et d'Histoire 2004 ; 82 : 935-67
9. Poirier J : L'externat des hôpitaux de Paris (1802-1968). Paris, Hermann, 2012
10. Wellens-De Donder L : François Antoine Curtet et l'enseignement de la médecine à Bruxelles au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Cahiers Bruxellois 1963 ; 8 : 94-119
11. Bonenfant AM : L'évolution des hôpitaux bruxellois. Bruxelles, Boehringer, sans date
12. Colart A : Souvenirs du vieux Saint-Pierre. Bruxelles, Arscia, 1952
13. Dickstein-Bernard C : Genèse de l'hôpital universitaire. 1834-1935. Rev Med Brux 1984 ; 5 : 315-8
14. Louryan S, Kinnaert P (sld de) : Le pôle santé de l'ULB. Histoire de lieux, de personnages, de découvertes. Bruxelles, Mémogrames, 2009

#### Correspondance et tirés à part :

S. LOURYAN  
 Faculté de Médecine, ULB  
 Laboratoire d'Anatomie, Biomécanique et Organogenèse  
 Route de Lennik 808 CP 619  
 1070 Bruxelles  
 E-mail : slouryan@ulb.ac.be

Travail reçu le 11 août 2014 ; accepté dans sa version définitive le 9 octobre 2014.